

in "Auremeat" —

Hors série n°5. NOV 83

DESERT

Le Sahel des uns, le Sahel des autres

Edmond Bernus

Sahel, Sahara, désert. Le Sahel n'est plus le Sahara, est-ce encore le désert ?

Pour le Saharien, pour le voyageur venu du Nord, c'est le pays de l'abondance. La pluie tombe chaque année en été, et fait souvent surgir de riches prairies ; les arbres se multiplient en nombre, en taille, en variétés ; et certains d'entre eux restent verts toute l'année. Après la saison des pluies, des mares occupent plusieurs mois durant le fond des vallées ou des dépressions : foyers de vie végétale et animale, elles accueillent des oiseaux migrants qui se perchent sur les branches des

les sites les plus remarquables sont l'œuvre des « hommes d'autrefois », personnages mystérieux qui ont précédé les habitants actuels : ateliers préhistoriques de pierres taillées, puits anciens, tumulus innombrables sur toutes les surfaces rocheuses, tas de pierres ou constructions appareillées, murs de villages ou de cités disparus, entourés d'immenses cimetières. Ces « Kel Iru » des Touaregs, ces « Gens d'Avant », ont laissé des empreintes sur le sol qui ont résisté au temps, alors que les nomades actuels ne laissent que des traces fugitives.

Le Sahel est-il le lieu privilégié de l'éle-

*' Il a fait couler l'eau, celle des mares,
Jusqu'à ce que tarisse celle des fleuves.
Je me lève, je reviens sur l'eau des
puits (2). »*

La prière du Touareg sahélien, vivant à mille kilomètres au sud du précédent, est une action de grâce, non plus pour l'eau fossile, mais pour celle des pluies renouvelées chaque année, qui remplit mares et cours d'eau, et redonne vie à la végétation.

Car au Sahel, il pleut chaque année au cours de l'été. L'eau n'est jamais absente, même en période de sécheresse : si les mares sont insuffisamment remplies, les nappes superficielles mal rechargées, les ressources profondes du sous-sol, indépendantes des aléas saisonniers, fournissent toujours une eau abondante, mais qu'il faut extraire par traction animale jusqu'à 90 mètres, et par des moyens mécaniques jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Le retour des pluies à date fixe, venues des grandes masses océaniques méridionales, est un miracle inconnu du Saharien : pour lui, les pluies peuvent surgir du nord ou du sud, en automne, au printemps ou en été, ou souvent ne pas venir du tout. De ce fait, le Sahel, prolongement naturel du Sahara, a constitué au cours des siècles et aujourd'hui encore une zone d'accueil pour les vagues migratoires des éleveurs à la recherche de pays plus riches pouvant les accueillir avec leurs troupeaux.

Pour les éleveurs sahéliens, l'été marque le début de l'année, car les pluies, abondantes ou non, bien ou mal réparties, vont pendant neuf à dix mois déterminer leurs conditions de vie. Ils savent par expérience que malgré ce retour saisonnier, les pluies sont variables d'une année à l'autre. Entre celles d'une saison très sèche et celles d'une saison très humide, l'écart peut varier de un à cinq. De plus des séries se succèdent, comme les « vaches maigres et les vaches grasses » de l'Ancien Testament. La sécheresse récente est la répétition d'épisodes similaires, encore inscrits dans la mémoire collective. L'irrégularité dans le temps s'accompagne d'irrégularité dans l'espace : « *La pluie frappe la corne d'une vache et laisse l'autre* », dit un proverbe touareg. Or la pluie permet le renouveau annuel de la végétation.

Un seul mot pour dire herbe et pluie

Les prairies d'herbes annuelles, dont les graines doivent germer chaque année, sont rares au Sahara, mais majoritaires au

Sahel. Elles traduisent avec précision la pluviométrie de la précédente saison humide. C'est pourquoi le vocabulaire touareg associe bien souvent sous un même terme la végétation herbacée et la saison : *yell* ou *akasa*, synonymes, signifient à la fois « herbe verte, fraîche, tendre, abondante, » et « saison des pluies ». De même *aghar*, « herbe sèche, paille », et son dérivé *gharat*, « saison intermédiaire qui suit les pluies et précède le froid » (octobre-novembre), associent ces deux notions. Cette symétrie dans le vocabulaire témoigne de la totale corrélation entre prairies et pluies : selon les années et selon les régions on peut rencontrer de riches pâturages qui seront consommés en vert, puis en paille pendant la longue saison sèche, ou des espaces nus avec des graines au sol, qui attendent des pluies meilleures. On trouve ainsi dans les calendriers historiques des références à l'herbe abondante ou rare : dans le nord de Tahoua, au Niger, 1911 et 1914 sont appelées « *années de la disette de pâturages* ».

Les arbres abondent au Sahel, épars sur les dunes et les plateaux, concentrés dans les vallées autour des mares. Comme l'eau, l'arbre est la vie : il est fourrage avec ses feuilles, ses fruits, ses fleurs, riches toute l'année en éléments azotés, alors que l'herbe n'est plus que paille sans valeur nutritive. Avec son bois, ses racines, son écorce, ses fruits, ses feuilles, l'arbre est combustible, matériau pour la fabrication d'objets divers, cordage, aliment pour les humains, médicament, savon, tanin... Il procure une ombre reposante aux heures chaudes.

L'arbre échappe aux effets immédiats d'une saison des pluies insuffisantes ; mais une sécheresse prolongée peut mettre en péril les plus fragiles d'entre eux, les moins bien enracinés, les conquérants des dunes et des sols sableux, ne retenant pas l'eau. Les besoins en bois qui s'accroissent parallèlement au développement des villes et des industries font peser sur eux un danger grave. C'est la vie du Sahel qui est menacée par les sécheresses répétées et les besoins accrus de populations groupées et fixées dans des centres de plus en plus nombreux.

L'éden ou le désert

La vision édenique et la vision désertique qu'ont du Sahel les Sahariens et les habitants des savanes et des forêts méridionales ne sont pas totalement contradictoires. Elles proviennent des références de chaque

observateur dont le regard est imprégné des images de son propre pays. Mais elles peuvent provenir également d'observations faites à des époques ou dans des régions différentes.

Ayant visité et parcouru presque chaque année le Sahel nigérien depuis 1962, je puis témoigner des transformations du paysage que j'ai pu constater au fil des ans dans les différents écosystèmes. Jusqu'en 1968, le paysage végétal se renouvelait d'année en année avec les caractéristiques propres aux plateaux, aux plaines argileuses, aux vallées ou aux ondulations dunaires ; on décelait seulement parfois des prairies mieux venues que d'autres, en fonction des pluies.

En 1973, après plusieurs années de pluies déficitaires, la steppe arbustive avait laissé place à un paysage désolé : arbres morts couchés sur le sol et autour desquels se formaient de petites dunes, arbres sur pied effeuillés et desséchés, comme dans l'attente d'une chute prochaine, prairies rares, discontinues, et formées de quelques espèces résistantes, comme le fameux *cram-cram*, dont les graines piquantes s'accrochent à la peau et aux vêtements. Les abords de la petite agglomération de Tchintabaraden (3) semblaient dévastés et recouverts d'une fine pellicule de sable blanc apportée par l'harmattan qui soufflait sans discontinuer.

En avril et mai 1983, c'est-à-dire à la saison de chaleur maximale, lorsque les prairies sont tombées en poussière et que le Sahel attend le retour des pluies, j'ai pu rencontrer dans la même région des paysages végétaux divers : des régions dunaires encore riches en paille, avec des dépressions peuplées de grands arbres verts (*Balanites aegyptiaca*), des repousses d'acacias, conquérant les franges des zones basses. Des plateaux, jadis peuplés d'un arbre au tronc épais, à l'écorce lisse luisant au soleil (*Commiphora africana*), majoritaire au point de donner son nom à la région, étaient désolés : cet arbre gisait au sol, ou dressait son tronc vers le ciel sans qu'apparaisse la moindre repousse ; les arbres vivants étaient moins nombreux que les morts.

Ailleurs, la végétation était appauvrie autour de forages rassemblant journellement des milliers de têtes de bétail ; non loin de là, dans le même milieu, la fermeture d'un forage avait éloigné les troupeaux, et les branches des arbres, chargés de fruits, revêtus de leur feuillage, ployaient jusqu'au sol : ils n'avaient pas subi l'assaut des troupeaux dans leurs parties basses. Les arbustes eux-mêmes étaient

touffus pour n'avoir pas été broutés au fur et à mesure de leur croissance.

C'est ainsi que le Sahel offre alternativement et parfois même simultanément un aspect désolé, desséché, voué à la mort ou un paysage vivant, de prairies, d'arbres vigoureux et de jeunes pousses assurant la relève des arbres morts.

Sahel des nomades, Sahel des aménageurs

La vie des nomades au Sahel suppose une exploitation extensive de ressources variables et discontinues. Elle s'accompagne d'une utilisation successive de régions complémentaires selon les différentes saisons. Ce mode de vie, s'il est imposé par les aléas des ressources de l'environnement, n'en représente pas moins, pour les nomades eux-mêmes, une certaine forme de liberté. Le campement, unité résidentielle minimale, est mobile, et variable dans sa composition. Si les modes de groupement habituels découlent, comme partout, des particularités du système de parenté et de son rôle au sein de l'organisation sociale, les familles peuvent se regrouper ou se disperser momentanément, à la faveur de circonstances diverses, sans qu'il s'agisse de rupture impliquant un conflit.

Toute séparation est toujours réversible. L'unité de production, le troupeau, groupe le plus souvent les animaux de plusieurs familles ; il peut être scindé ou remodelé selon des critères variables à tout instant. Cette mobilité de l'unité de résidence ou de gestion, qui n'est jamais pourtant le fait du hasard, permet un large éventail de choix. De même, le déplacement et l'implantation du campement ne répondent pas exclusivement aux exigences des ressources pastorales, mais prennent aussi en compte des données relatives au fonctionnement du groupe social : besoin ou désir de se rapprocher ou de s'éloigner de tel ou tel autre groupe.

Jusqu'à ces dernières années, les actions des services d'élevage, menées par des vétérinaires, avaient surtout lutté contre les épizooties qui décimaient périodiquement les troupeaux depuis des siècles, et élaboré une politique d'hydraulique pastorale mettant en place des stations de pompage à fort débit et des puits cimentés. La réussite de ces actions fut telle qu'à la veille de la sécheresse les troupeaux s'étaient multipliés grâce aux effets conjugués des vaccinations et d'une période climatiquement favorable.

Cette réussite s'accompagnait cependant



Les avantages étaient surtout perçus par les bergers délivrés des tâches épuisantes de l'exhaure — les abreuvoirs collectifs alimentés par l'eau courante remplaçant la remontée manuelle d'une puisette n'abreuvant chaque fois que quelques animaux — ou par les très riches propriétaires manquant de bergers. Les inconvénients, par contre, apparaissaient plutôt aux éleveurs qui, après l'ouverture d'un forage sur leur aire de nomadisation habituelle, avaient perdu la maîtrise des pâturages environnants.

C'est ainsi que de 1970 à 1980, au sud d'In Gall, au Niger, de nombreux éleveurs tentèrent de creuser des puits individuels et traditionnels dans un rayon de 40 km autour d'une station de pompage, pour échapper aux grandes concentrations et à la détérioration des parcours environnants.

Depuis la récente sécheresse, la protection de l'environnement est à l'ordre du jour. La gestion des parcours, traduction du *ranch management* des Américains du Far West, a constitué la priorité de tous les projets dans le domaine de l'élevage. Il s'agit d'organiser les éleveurs en « groupements pastoraux » à plusieurs niveaux, formant des « unités pastorales » qui possèdent chacune un centre équipé de bâtiments techniques, médicaux et vétérinaires. Le but est de faire participer les éleveurs à la gestion des pâturages sans pour autant les fixer : organiser la mobilité pastorale, rendre maître de son espace chaque groupement ainsi constitué, tel est le principe retenu. Difficile entreprise qui doit régler les mouvements des hommes et des animaux dans un cadre destiné à éviter les surcharges et à contrôler la croissance

l'égard du temps et de l'espace à laquelle ils sont tellement attachés ? La désorganisation de l'exploitation des troupeaux et des points d'eau, suivie désormais d'une organisation — plus ou moins autoritaire — de la mobilité pastorale, dont jusqu'ici seuls les principes sont acquis, sont contradictoires. Cette dernière politique, qui ne peut être imposée par décret, ne recevra l'adhésion des éleveurs que si l'expérience montre qu'ils y trouvent leur avantage et si elle est appliquée avec une souplesse suffisante.

La volonté de changement s'exprime dans les discours officiels : le vocabulaire traduit cette évolution récente par la suppression du terme « nomade », à connotation archaïque. Désormais, on ne parle plus de nomades, mais d'éleveurs ; et le couple nomade-sédentaire est remplacé par celui d'éleveur-paysan. La zone nomade devient la zone pastorale, et le nomadisme, transhumance ou migration pastorale.

Le monde sahélien ne se transforme cependant pas facilement : fragile et pourtant résistant, secoué de crises climatiques et confronté à des politiques successives et contradictoires, le Sahel trouvera-t-il un équilibre entre le désir de liberté des éleveurs et les projets des aménageurs ? ■

(1) Foucauld (père Ch. de), *Poésies touarègues*, Paris, 1925, E. Leroux.

(2) Nicolas (F.), *Folklore twareg*, Paris, 1944, Larose.

(3) Tchinn Tabaraden, siège de la sous-préfecture de l'arrondissement du même nom, gérant la plus grande partie des